



COMMUNICATION BOURGMESTRE



Collecte de bâches de silos, de films d'enrubannage agricole et de ficelles à ballots en nylon

Depuis plusieurs années, Ipalle participe à la collecte des plastiques agricoles de la Région wallonne. Celle-ci s'organisait habituellement au printemps. Comme vous le savez, compte tenu des circonstances et de la pandémie, cette organisation n'a pas pu être mise sur pied à la même période.

Toutefois, la reprise des bâches et ficelles en 2020 aura bien lieu et se déroulera du 30 novembre au 11 décembre 2020.

Lieux de dépôt

- Site du Gibet – Drève des Alliés, 120 à 6530 Thuin
- SCAM – Zoning de Baileux à 6460 Chimay

Les horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi de 9h00 à 15h30.

Conditions d'acceptation

- Lors de votre dépôt, vous devez impérativement vous munir de votre carte d'accès spécifique ;
- Ne seront acceptés que les bâches de silos, les films plastifiés d'enrubannage agricole et les ficelles à ballots en nylon ;
- Les bâches de silos et les films agricoles sans lien seront collectés ensemble et en vrac ;
- Les ficelles en nylon seront obligatoirement séparées ;
- Vos plastiques devront avoir été, au préalable, brossés, passés au jet d'eau et ne devront contenir aucun déchet (betteraves, fourrage, fils de fer, ...) ;
- Ne pas mélanger les plastiques agricoles avec d'autres matières, telles que terre, déchets de fourrage, autres types de bâches, bidons en plastiques.



En cas de constatation de présence d'autres déchets, l'ensemble pourra être refusé.

Coût et paiement

Le poids du dépôt sera calculé sur base du poids renseigné par le pont peseur (pesage à l'entrée et sortie du site). Le paiement sera réalisé immédiatement à l'aide d'une carte bancaire via le « Bancontact » présent sur le site. Une facture « acquittée » peut vous être envoyée sur demande. Le coût est de 169€/tonne.

Merci de votre collaboration.

Bien cordialement,

Le Bourgmestre,
Bruno LAMBERT